

Exemples de classement suite à promotion dans le grade de médecin de l'éducation nationale hors-classe

1) Cas 1 : médecin de l'éducation nationale de 1re classe au 6e échelon HEA

Situation au 01/09/2017	Classement dans le grade de MEN hors-classe au 01/09/2017 (article 13 du décret n° 91-1195)	
6e échelon (HEA3 - IM 967) avec une ancienneté de 5 ans 1 mois dans l'échelon	- classé au 5e échelon HEB2* - IM 1008 sans ancienneté conservée * article 3 de l'arrêté du 29 août 1957 relatif aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors-échelle	gain indiciaire à compter du 01/09/2017

2) Cas 2 : médecin de l'éducation nationale de 1re classe au 4e échelon

Situation au 01/09/2017	Classement dans le grade de MEN hors-classe au 01/09/2017 (article 13 du décret n° 91-1195)	
4e échelon (IB 971) avec une ancienneté de 1 an 6 mois dans l'échelon	- classé au 2e échelon (IB 971) avec une ancienneté conservée de 1 an et 6 mois	pas de gain indiciaire